

Information 02/2018 « Association commune »

Information des associations AKUSTIKA et ASSA sur le projet
« Association commune » dans le domaine des systèmes auditifs

AKUSTIKA et l'ASSA veulent fusionner

Les associations AKUSTIKA et ASSA envisagent de s'allier au moyen d'une convention de fusion conformément à la loi fédérale sur la fusion. A cette fin, le groupe de travail (AKUSTIKA: Gerhard Niklaus et Christoph Schönenberger; ASSA: Christian Rutishauser et Jürg Depierraz) a formulé les statuts et rédigé un accord de fusion. De même, dans cette entité fusionnée, l'organisation du monde du travail (OrTra) pour la formation professionnelle initiale d'acousticien-ne en systèmes auditifs CFC disparaîtra et l'association pour la formation dans le domaine des systèmes auditifs AFSA sera transformée.

Les thèmes relatifs à la branche dans la ligne de mire

Le groupe de travail propose un système de vote qui dépend du nombre de personnes employées dans l'adaptation des systèmes auditifs (équivalents plein temps d'acousticien-ne-s en systèmes auditifs CFC, d'acousticien-ne-s en systèmes auditifs avec brevet fédéral, d'acousticien-ne-s en systèmes auditifs EPS) – et ce sans plafonnement des droits de vote. Gerhard Niklaus, président d'AKUSTIKA, et Christian Rutishauser, président de l'ASSA, soulignent que la nouvelle association renoncera définitivement aux discussions sur les structures de la branche pour se concentrer uniquement sur les sujets qui concernent l'ensemble des entreprises du domaine des systèmes auditifs, et ce indépendamment de leur taille. L'objectif de la nouvelle association est de traiter exclusivement des sujets et des tâches qui présentent un intérêt et une importance pour la branche tout entière.

Un président externe à la branche «Systèmes auditifs Suisse»

Le groupe de travail propose la nomination d'un président externe pour «Systèmes auditifs Suisse». Des discussions avec les responsables politiques au niveau national ont déjà eu lieu. En outre, AKUSTIKA et ASSA désigneront chacune deux membres au comité. Cela permet de garantir que l'instance dirigeante ne sera pas pléthorique. Le comité déterminera la structure de l'association lors de ses premières réunions. C'est à dessein que la structure des commissions n'est pas encore fixée au stade actuel.

Oui à «Systèmes auditifs Suisse»

Le 22 mars 2018, l'assemblée générale de l'ASSA a approuvé à l'unanimité le projet de statuts et le projet d'accord de fusion, qui mèneront à la nouvelle association commune «Systèmes auditifs Suisse». AKUSTIKA procédera aux votes correspondants lors de son assemblée générale du 23 juin 2018.

Calendrier

Juin à septembre 2018	Réponses aux questions de détail / travaux de mise en œuvre
1 ^{er} octobre 2018	AG extraordinaire AKUSTIKA et ASSA / Création de la nouvelle association
Octobre à décembre 2018	Installation / mise en œuvre de la nouvelle association
1 ^{er} janvier 2019	Lancement de l'activité opérationnelle de la nouvelle association

Information transparente

Le groupe de travail « Association commune » tient à informer les membres des deux associations de la progression du projet. Pour plus d'informations et questions:

AKUSTIKA, 6340 Baar
Tel. 041 750 90 00
info@akustika.ch

ASSA, 3001 Berne
Tel. 031 310 20 31
info@verband-hoerakustik.ch